



**Programme
Des Nations Unies
Pour l'environnement**



UNEP(DEC)/MED WG.270/Inf.23
7 juillet 2005

FRANCAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion des Points focaux du PAM

Athènes (Grèce), 21-24 septembre 2005

**Points forts
de la
Deuxième Conférence méditerranéenne
sur les tortues marines**

Note : les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du CAR/ASP et du PNUE aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leur autorité, ni quant au tracé de leur frontière ou limites. Les vues exprimées dans ce document d'information technique sont celles de l'auteur et ne représentent pas forcément les vues du PNUE.

© 2005 Programme des Nations Unies pour l'environnement
Plan d'action pour la Méditerranée
Centre d'activités régionales pour les Aires spécialement protégées
(CAR/ASP)
B.P.337 –1080 Tunis CEDEX
E-mail : car-asp@rac-spa.org

La version originale (anglais) de ce document a été préparée par le Centre d'activités régionales pour les Aires spécialement protégées (CAR/ASP), en collaboration avec :
Dimitris Margaritoulis
Coordinateur du Comité scientifique et du programme
Vice-président du Groupe des Spécialistes des Tortues Marine de l'IUCN, pour la région Méditerranée
P.O. Box 51154, GR-14510 KIFISSIA, Grèce
Tél. : +30-210-5231342
Télécopie : +30-210-6203663
Courriel : margaritoulis@archelon.gr

Introduction

La Conférence méditerranéenne sur les Tortues marines, formellement adoptée par la Quatrième Réunion des Points focaux nationaux pour les ASP au mois d'avril 1999, à Tunis, vise à rassembler les biologistes de terrain, les écologistes, les administrateurs et d'autres professionnels de l'ensemble des pays méditerranéens, impliqués dans la recherche et la conservation des tortues marines. La Première Conférence a eu lieu au mois d'octobre 2001 à Rome et au vu de son succès, la Deuxième Conférence méditerranéenne a été décidée lors de la Sixième Réunion des Points focaux nationaux pour les ASP en 2003 à Marseille.

Les aspects organisationnels – la participation

La Deuxième Conférence méditerranéenne sur les Tortues marines a eu lieu du 4 au 7 mai 2005 à Kemer, à environ 40 km au sud d'Antalya, en Turquie. Cette Conférence est une initiative conjointe des Secrétariats des trois Conventions internationales, la Convention de Barcelone (CAR/ASP), la Convention de Berne et la Convention de Bonn (Convention sur les Espèces Migratrices - CEM), avec le soutien scientifique du Groupe de Spécialistes des Tortues Marines (GSTM) du Comité sur la survie des espèces (CSE) de l'IUCN. Cette Conférence a été abritée localement par le Ministère de l'Environnement et des Forêts et facilitée par WWF Turquie. Le Comité scientifique et du programme était composé de Dimitris Margaritoulis (coordinateur), Mohamed Nejmeddine Bradai, Paolo Casale, Andreas Demetropoulos, Jesus Tomas et Oguz Turkozan. Les résumés reçus ont été organisés en cinq catégories thématiques : les réseaux et les questions sociales, les tortues en mer, la nidification, l'écologie et l'écophysiologie, la gestion et la conservation. L'organisation efficace et l'excellent environnement autour du Mirage Park Resort ont contribué à la grande réussite de la conférence, qui a enregistré 177 participants de 20 pays.

La participation et les principaux événements

Les faits suivants ont ponctué la conférence, du 4 au 7 mai 2005 : 3 discours d'ouverture (un discours de chaque Convention internationale), 8 allocutions principales, 27 communications orales, 43 contributions par poster, 3 discussions guidées (sur la population méditerranéenne des tortues vertes, sur une proposition de création d'un réseau méditerranéen, sur la continuation de la Conférence méditerranéenne) et 4 ateliers (interaction de la pêche, évaluations de l'inscription sur les listes rouges régionales, éducation, standardisation du marquage).

Il est possible de télécharger le programme de la Conférence et le recueil des résumés sur le site Web de la conférence www.medturtleconf.net. Si vous souhaitez une copie papier du recueil des résumés, vous êtes prié de

contacter Dimitris Margaritoulis sur margaritoulis@archelon.gr et de donner votre adresse postale complète.

Les points forts et les travaux

Des résultats très importants sont ressortis de cette conférence, relatifs aux fruits et développements scientifiques les plus récents liés aux aspects de la recherche sur les tortues marines en Méditerranée, leur gestion et leur conservation. En outre, l'accent a été mis sur la nécessité de travailler en coopération. Ceci, parallèlement à l'intégration des aspects socio-économiques, constitue une condition préalable à l'adoption de solutions pérennes aux divers problèmes qui se posent actuellement. La plupart des contributions apparaîtront dans les Actes de la Conférence, dont l'édition est aimablement réalisée par Andreas Demetropoulos et Oguz Turkozan. A la fin de la Conférence, les présidents de séance respectifs ont produit les Points forts de la Conférence qui se trouvent en Annexe 2.

Les recommandations suivantes ont été fixées :

- Il convient de protéger les sites de ponte déjà identifiés ;
- La surveillance et le marquage visent à fournir des informations sur lesquelles les politiques et les actions en matière de conservation peuvent s'appuyer. La standardisation de ces activités est nécessaire ;
- L'importance de l'interaction de la pêche a été démontrée et il convient de réaliser une étude pilote sur les méthodes testées (hameçons arrondis, TED) ;
- L'accent a été mis sur la formation pour la conservation et le marquage, du fait que cela permettrait de minimiser les risques pour les tortues.

La réunion régionale du GSTM de l'IUCN

Parallèlement à la Conférence, la réunion régionale du Groupe de spécialistes en tortues marines de l'IUCN a eu lieu le 5 mai en présence du Co-Président du GSTM, Roderic Mast. Les objectifs du groupe en Méditerranée de même que les questions d'adhésion ont été discutés et l'accent a été mis sur l'utilisation du serveur de liste "MedTurtle" pour échange de courrier électronique entre les groupes et les individus.

Les réunions qui ont précédé la Conférence

Avant la Conférence, deux groupes de travail se sont réunis les 2 et 3 mai 2005 :

1. Le Groupe de travail sur le marquage. Ce Groupe de travail, organisé par le CAR/ASP, suite à une recommandation de la Sixième Réunion des points focaux nationaux pour les ASP en 2003 à Marseille, a préparé l'Atelier sur la Standardisation du marquage et la centralisation de l'information.

2. Le Groupe de travail sur les évaluations de la Liste rouge. Le 3 mai, un autre Groupe de travail, mis en place par le GSTM de l'IUCN, a étudié les Evaluations de la Liste rouge régionale des trois espèces de tortues marines identifiées en Méditerranée. La nécessité d'effectuer des évaluations régionales des tortues marines a été soulignée à maintes reprises au cours de ces dernières années. Le Groupe de travail a consisté en 7 membres : Jeffrey Seminoff (Président de la Liste rouge du GSTM, USA), Dimitris Margaritoulis (Président régional pour la Méditerranée du GSTM, Grèce), Juan Antonio Camiñas (Espagne), Paolo Casale (Italie), Andreas Demetropoulos (Chypre), Yakup Kaska (Turquie) et Bojan Lazar (Croatie). Les mises à jour des trois espèces de tortues marines en Méditerranée qui sont évaluées en vertu des Critères de la Liste rouge de l'IUCN ont été présentées, pour la tortue verte de Méditerranée (avec la coordination d'Andreas Demetropoulos), la tortue caouanne (avec la coordination de Bojan Lazar) et la tortue luth (avec la coordination de Paolo Casale). En outre, les participants ont discuté de nombreuses questions relatives aux Listes rouges régionales, notamment (1) la détermination des stations d'indices, (2) les détails approfondis sur les Critères de la Liste rouge 2001 de l'IUCN, (3) l'applicabilité des Critères de la Liste rouge à chaque espèce de tortue marine, (4) l'utilisation et la méthode d'extrapolation et (5) la mise en place d'un calendrier pour l'achèvement des évaluations. Chacune des évaluations est en cours de préparation. Le principal objectif consiste à achever les premiers projets à l'horizon de novembre 2005, afin de pouvoir les intégrer au site Web du GSTM pour examen interne. Les évaluations définitives seront présentées lors du 26^{ème} Symposium international sur les tortues marines en Grèce (voir ci-après).

La prochaine Conférence méditerranéenne

Un point très important a été l'élaboration d'un mécanisme qui pourrait faciliter la continuation sans heurts de cette importante manifestation régionale à l'avenir. En analysant les points faibles organisationnels des conférences précédentes et actuelles, et notamment les difficultés en matière de prise de décision, Marco Barbieri (Secrétariat de la CEM) a proposé de tirer les idées des exemples existants ayant réussi, notamment le Symposium international sur les Tortues marines. A cet égard, il a été convenu, lors de chaque conférence, de proposer le pays qui abritera la conférence suivante, de même qu'un Président, qui se chargerait de la coordination du processus décisionnel et de la mise en œuvre dans les délais de la conférence.

Les propositions relatives au pays et au Président suivants doivent être élaborées et présentées par un Comité de nominations. Ce processus général a été accepté par les participants et, afin d'avoir un mécanisme prêt pour la prochaine conférence, il a été convenu que, en procédure provisoire, le pays et le Président suivants devaient déjà être sélectionnés lors de cette Conférence. Une proposition de tenir la prochaine Conférence en Tunisie (autour du printemps 2008) sous la présidence de Mohamed Nejmeddine Bradai a immédiatement été acceptée. En outre, un Comité de nominations,

chargé d'étudier et de proposer lors de la Conférence en Tunisie, le pays et le Président suivants, a été mis en place, suite à la proposition du Groupe de spécialistes en tortues marines. Les membres qui composent le Comité de nominations sont Dimitris Margaritoulis (coordinateur), Monica Aureggi, Abdulmaula Hamza, Yakup Kaska et Jesus Tomas. Le Comité sera chargé de la rédaction des critères de sélection de les distribuer, en vue d'assister les collègues qui souhaitent organiser cette importante manifestation régionale.

Le 26^{ème} Symposium international sur les tortues marines

Il a été annoncé que le 26^{ème} Symposium international sur les tortues marines aurait lieu en Grèce, du 2 au 8 avril 2006, sur l'île de Crète. Le Symposium sera organisé par la Société internationale des tortues marines (ISTS) et est traditionnellement abrité par le pays du Président en fonction de l'ISTS. Dimitris Maragaritoulis d'ARCHELON, la Société de protection des tortues marines de Grèce, a été élu Président de l'ISTS pour un mandat couvrant la période du 1^{er} mai 2005 au 30 avril 2006 et le Symposium sera donc tenu en Grèce. Ce Symposium international sera abrité pour la première fois en Méditerranée et, en conséquence, toutes les personnes qui travaillent sur les tortues marines en Méditerranée sont encouragées à y participer et les pays méditerranéens et les organisations internationales actives en Méditerranée, sont invités à apporter leur soutien à cette manifestation importante. Il a été souligné que ce Symposium en Grèce offrait une grande occasion de présenter à un public international le travail scientifique réalisé en Méditerranée, de même que d'organiser de nouveau une réunion en Méditerranée et de continuer le travail d'équipe sur les diverses questions régionales en suspens. A cet effet, une réunion méditerranéenne de 1 ou 2 jours (en fonction du nombre de points à débattre) sera programmée soit le 4 avril soit les 3 et 4 avril 2006 et Paolo Casale (paolo.casale@tiscali.it) sera le coordinateur de cette réunion méditerranéenne dans le cadre du Symposium international.

La visite sur le terrain

La Conférence s'est achevée par une visite sur le terrain, de la ville proche de Cirali, qui abrite une plage de ponte de tortues caouannes. La communauté locale est très active et, organisée en coopérative, protège la plage de ponte et réalise un projet d'éco-tourisme, en coopération avec WWF Turquie.

Remerciements

Au nom du Comité d'Organisation, des remerciements sont exprimés à l'ensemble des participants, intervenants invités, membres du comité, personnes ayant apporté leur contribution, présidents de séance, coordinateurs des ateliers et des discussions, facilitateurs et bailleurs de fonds. Des remerciements tout particuliers sont exprimés au Ministère de l'Environnement et des Forêts de Turquie et au personnel de WWF Turquie, sans qui cette conférence n'aurait jamais rencontré un tel succès.

Annexe 1 : ATELIERS

ATELIER SUR L' EDUCATION

Education des touristes en matière de tortues : identifier les meilleures pratiques

Les efforts consentis pour la conservation des tortues ne pourront aboutir sans une compréhension et un soutien appropriés du public. Cependant, les pressions négatives qu'exerce l'industrie du tourisme sur les plages de ponte des tortues en Méditerranée continuent de s'accroître, malgré la croissance disproportionnée du secteur touristique orienté vers la nature. En raison de la nécessité qui n'a jamais été aussi pressante, d'une éducation en matière de tortues efficace pour les touristes, cet atelier visera à étudier les connaissances et l'expérience des participants afin d'identifier les principaux paramètres permettant de mettre en place un 'programme de cours' élémentaire, de créer une approche commune qui puisse être partagée et appliquée dans la pratique et de discuter d'une stratégie appropriée relative à sa mise en œuvre.

ATELIER SUR L'INTERACTION DE LA PECHE

Interaction des tortues marines avec la pêche en Méditerranée : mesures de conservation possibles et prioritaires

Il apparaît de plus en plus évident que la mortalité due à la pêche constitue une menace majeure pour les tortues marines en Méditerranée. Chaque année, un grand nombre de tortues est probablement tué en raison des engins de pêche, notamment des lignes flottantes, du chalutage de fond et des filets fixes. Bien que le problème soit loin d'être parfaitement compris, suffisamment d'informations existent toutefois pour que des mesures urgentes soient prises afin de minimiser cette menace. Il est possible d'adopter plusieurs approches différentes, de la réduction des efforts de pêche jusqu'aux mesures d'atténuation, et certaines d'entre elles ont été proposées et testées dans d'autres régions. Cet atelier vise à rassembler tous ceux qui sont concernés par le problème de la prise accidentelle des tortues de mer en Méditerranée pour : (a) améliorer la future coopération sur cette question fondamentale de conservation ; (b) partager des connaissances, des expériences et des opinions sur la situation actuelle et sur les points sensibles de la région ; (c) discuter des approches possibles appropriées à la situation méditerranéenne spécifique.

ATELIER SUR LA STANDARDISATION DU MARQUAGE

Il convient de standardiser les diverses techniques de marquage en Méditerranée et il convient également de favoriser le recueil de données uniformes et l'échange réciproque d'informations au sein de la région. Une diffusion régionale de l'information permettrait d'améliorer la compréhension des nombreux aspects des populations de tortues marines en Méditerranée, en mettant l'accent sur les besoins en matière de conservation. Un groupe de travail a été créé par le Centre d'activités régionales pour les Aires spécialement protégées (CAR/ASP) et ce groupe se réunira juste avant la Conférence.

ATELIER SUR L'INSCRIPTION SUR LA LISTE ROUGE REGIONALE

L'une des principales fonctions du Groupe de Spécialistes de Tortues Marines (GSTM) consiste à effectuer des Evaluations des Listes rouges pour les espèces de tortues marines, en tenant compte d'un ensemble de critères qui sont définis par l'IUCN. Dans ce cadre, le GSTM réalise des évaluations mondiales de l'ensemble des espèces de tortues marines. Toutefois, une approche régionale présente de nombreux avantages, notamment en termes de priorités de conservation. La Mer Méditerranée est une mer fermée qui comporte ses propres populations nidifiantes de *Caretta caretta* et de *Chelonia mydas*. Elle constitue donc une zone de référence pour mettre en œuvre une activité d'inscription sur Liste rouge régionale. A cet égard, un Groupe de travail de six membres a été mis en place et travaillera avant la Conférence. Ce Groupe de travail présentera un rapport initial qui sera discuté lors de la Conférence, pendant l'atelier programmé sur l'Inscription sur la liste rouge.

Annexe 2 :

POINTS FORTS DE LA CONFERENCE

(rédigé par le Comité scientifique et de programme de la Conférence)

Session 1 : Réseautage et questions sociales (par Jesus Tomas)

Les principaux points suivants ont été soulignés :

- L'importance de sensibiliser le public à la conservation des tortues marines, afin d'éviter les menaces, notamment la consommation directe des tortues (ce qui se produit encore dans certains pays méditerranéens) ou la perte environnementale. Cette sensibilisation doit couvrir l'ensemble des groupes cibles, des personnes locales aux autorités nationales et utiliser les media.
- L'importance d'enregistrer et d'étudier les échouages de tortues pour évaluer les menaces en mer. Afin d'améliorer les actions et les études sur les échouages, il a été relevé qu'il convenait de mettre en place et de prendre les premières mesures de mise en place d'un réseau des centres de secour des tortues marines des pays méditerranéens. Ce réseau permettrait aux membres, par le biais de l'échange de compétences techniques et du partage d'informations, d'améliorer la qualité de leurs tâches. En outre, ce réseau peut constituer un organisme permettant d'influencer les responsables, et déboucher sur une conservation plus efficace des tortues marines en Méditerranée.

Session 2 : les tortues en mer (par Paolo Casale)

- Les tortues marines sont des animaux marins qui passent toute leur vie en mer, avec une présence sur terre exceptionnelle, bien qu'essentielle. Toutefois, de façon générale, la majorité des activités de recherche et de conservation sont réalisées sur terre.
- Fort heureusement, ce déséquilibre change rapidement, comme l'indique le nombre de communications orales et de posters, lors de cette Conférence, qui traitent des tortues en mer. Ces études permettent de comprendre où, quand et comment les tortues d'origine différente se déplacent et se répartissent en Méditerranée.
- Le marquage traditionnel fournit encore des indications utiles, bien que la télémétrie satellitaire puisse clarifier certains aspects qu'il ne serait pas possible d'étudier autrement, et les nouveaux dispositifs de suivi de la migration des tortues marines sont prometteurs.
- D'autres études sur les tortues en mer permettent d'améliorer nos connaissances relatives aux menaces qui pèsent sur les populations méditerranéennes, en apportant des indications supplémentaires sur l'importance de l'interaction de la pêche, de même que d'autres facteurs, notamment les collisions avec les bateaux.

Session 3 : les populations nidifiantes (par Oguz Turkozan)

- L'amélioration des connaissances démontre que l'importance des plages de ponte n'est pas uniquement liée au nombre de nids. Il serait notamment possible de tenir compte également des aspects génétiques et du ratio entre populations males et femelles.
- Il convient de réaliser une étude détaillée pour identifier de nouveaux lieux possibles de ponte en Méditerranée orientale.
- Il convient également de protéger les sites de ponte déjà identifiés.

Session 4 : écologie et écophysiologie (par Mohamed Nejmeddine Bradai)

- Sur le ratio des sexes et l'incubation des œufs :
 - o Variations temporelles et spatiales du ratio des sexes des nids des tortues caouannes à étudier lors des prochaines activités de réimplantation des nids.
 - o Concernant le phénomène de réchauffement planétaire, il convient de donner une haute priorité à la conservation des plages qui enregistrent un ratio des sexes biaisé pour les males.
- Sur les caractéristiques physiques des plages de ponte :
 - o La dégradation du littoral minimise la réussite des activités de ponte.
- En plus de l'évaluation classique des efforts de ponte, de nombreux facteurs écologiques ont été étudiés. De même, le développement des réseaux d'échouage et des centres de secours des tortues marines, a permis la réalisation d'étude d'épibiontes et d'écologie alimentaire. Il convient d'encourager les études d'échouages.

Session 5 : la gestion et la conservation (par Andreas Demetropoulos)

Cette session a mis en relief les points suivants :

- Ce qu'est la conservation et ce qu'elle n'est pas. La surveillance, le marquage, etc., ne constituent pas des mesures de conservation. Ils visent à fournir des informations sur lesquelles les politiques et les actions de conservation peuvent s'appuyer. Jusqu'à présent, les mesures de conservation se sont essentiellement focalisées sur les plages et non sur la mer.
- L'accent a été mis sur la nécessité d'appliquer des connaissances et des techniques actualisées aux projets de conservation des tortues sur

les plages de ponte, relatives, entre autres, à la prédation. Ceci comprend notamment les questions suivantes :

- L'utilisation de matières non-magnétiques pour les cages de protection ou les grillages pour protéger les nids.
 - La protection des nids *in situ* lorsque cela est possible (ce qui implique la nécessité de protéger les plages).
 - Perturber aussi peu que possible les nids et le processus d'éclosion pendant les efforts de protection des nids (ne pas creuser pour localiser les chambres, ne pas mettre à jour les nids moins de 3 jours après éclosion)
 - Le contrôle de la population de prédateurs.
- L'accent a été mis sur la formation pour la conservation, du fait que cela permettrait de minimiser les risques pour les tortues.
 - Les progrès réalisés en matière de législations relatives à la protection et à la gestion des zones sensibles pour la conservation des tortues et en particulier la volonté de mettre en œuvre ces législations, ont été étudiés pour un certain nombre de pays (Chypre, Malte, Turquie).
 - Les questions de sensibilisation et d'éducation du public ont été présentées et discutées. Elles constituent des conditions préalables à une conservation effective. Les voies et modalités utilisées doivent être appropriées aux groupes cibles.